

FORMATION ET HANDICAP

FORMATION ET HANDICAP	1
FORMATION ET DIFFICULTES D'APPRENTISSAGE.....	2
LISTE DES CONTACTS	3

FORMATION ET HANDICAP

Selon la nature de votre handicap (moteur, sensoriel, psychique, mental, maladie invalidante...), vous pouvez accéder aux formations que propose la Ligue Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur de Rugby dans la mesure où l'activité choisie est compatible avec celui-ci.

Ce dispositif juridique trouve son fondement dans la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap. Des restrictions aux conditions d'exercices professionnels peuvent être apportées par la Direction académique de la jeunesse et des sports (Rectorat) si la sécurité des usagers ne peut être garantie par le titulaire du diplôme acquis.

Attention : Certaines formations nécessitent des déplacements dans des lieux difficiles d'accès où les conditions physiques des stagiaires doivent être optimales afin de ne pas mettre en danger le groupe et le public accueilli. La ou le responsable de la formation pourra vous renseigner.

Les différentes étapes pour l'aménagement de l'entrée en formation

Etape 1

Prendre connaissance de l'offre de formation sur le site internet de l'établissement ou sur les supports dédiés. Contactez la ou le secrétaire de la formation pour toutes questions.

Etape 2

Contactez la DRAJES (ex : DRDJSCS) de la Région (lieu de résidence), a minima 1 mois avant les épreuves (épreuves de sélection, TEP, certification, adaptation de la formation, etc.)

Etape 3

La DRAJES (ex : DRDJSCS) communique le dossier de demande d'aménagement accompagné du contact des médecins agréés ainsi que le descriptif précis des épreuves sur lesquelles l'aménagement est demandé (ce document est à destination du médecin).

Etape 4

Prendre rendez-vous avec un médecin agréé sur le plan régional dans le but d'obtenir un certificat médical avec des propositions d'aménagements.

Etape 5

Une fois l'avis du médecin recueilli, informer la ou le responsable de la formation des aménagements sollicités afin que l'établissement les mette en œuvre en lien avec la DRAJES et le référent-handicap.

Etape 6

La Ligue Sud Provence Alpes Côte d'Azur de Rugby, en lien avec la DRAJES, communique la faisabilité des aménagements envisagés.

Exemples d'aménagements :

- Modification de la durée des épreuves
- Aménagement du plateau technique avec des matériels non décrits dans le règlement
- Présence d'une tierce personne.

FORMATION ET DIFFICULTES D'APPRENTISSAGE

Selon la nature de votre difficulté d'apprentissage (troubles DYS, troubles de mémoire...), vous pouvez accéder aux formations que propose la Ligue Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur de Rugby.

Les différentes étapes pour l'aménagement de l'entrée en formation

Etape 1 :

Prendre connaissance de l'offre de formation sur le site internet de l'établissement ou sur les supports dédiés. Contactez-le ou la secrétaire de la formation pour toute question.

Etape 2 :

Lors du positionnement, informer la ou le responsable de la formation pour évaluer les potentielles difficultés posées pour les troubles et les aménagements envisageables.

Etape 3 :

La Ligue Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur de Rugby confirme la faisabilité du projet professionnel. En cas de doute, contactez le médecin référent de la DRAJES.

Exemples d'aménagements :

- Agrandissement des supports de présentation
- Aménagement du temps de la formation
- Utilisation de l'outil informatique

LISTE DES CONTACTS

CONTACTS INTERNES

Président IREF Ligue Sud Référent Métiers-Emplois-Formation Suivi du dossier	Jean-Paul LEMAIRE Florian BIAGGI David SAHAKIAN Nadège TOUROF	iref@liguesud-ffr.fr florian.biaggi@liguesud-ffr.fr david.sahakian@liguesud-ffr.fr iref@liguesud-ffr.fr
---	--	--

CONTACTS EXTERNES

DRAJES Provence Alpes Côte d'Azur

Anne-Françoise RAYBAUD	anne-francoise.raybaud@jscs.gouv.fr https://paca.drdjscs.gouv.fr/
------------------------	--

AGEFIPH : Délégation régionale Provence-Côte d'Azur et Corse

Arteparc de Bachasson bât B1, Rue de la Carrière de Bachasson, 13590 MEYREUIL	0 800 11 10 09 paca@agefiph.asso.fr https://www.agefiph.fr
---	---

CAP Emploi 13

38 Avenue de l'Europe 13100 Aix-en-Provence	04 42 95 70 30 accueil@capemploi13.com http://www.mdph13.fr
--	---

Prestations d'appuis spécifiques : (Expertise évaluer l'incidence du handicap dans le contexte professionnel et les mesures compensatrice à mettre en place)

HANDICAPS AUDITIFS

URAPEDA - Union régionale des associations de parents d'enfants déficients auditifs 375 rue Mayor de Montricher 13854 Aix en Provence Cedex 03	04 86 13 21 05 accueilpresta@urapeda-paca.org https://www.urapeda-sud.org
---	---

HANDICAPS COGNITIFS

I-COG : Psychologues-Neuropsychologues-Psychothérapeutes 230 rue Frédéric Joliot , ZA Les Milles 13290 Aix en Provence	09 52 42 46 89 contact@i-cog.fr https://www.i-cog.fr/
---	---

HANDICAPS VISUELS

IRSAM-CRIADV 3 rue Abbé Dassay 13007 Marseille	06 60 84 13 59 Criadv@irsam.fr https://www.irsam.fr/structure/criadv
---	---

HANDICAPS COGNITIFS

ISATIS 29 chemin de Brunet, Résidence n°4 13090 Aix en Provence	04 42 20 90 05 aix@isatis.org https://www.isatis.org
--	---